

□

## Contribution sur le principe de laïcité

La laïcité est l'alliance indissociable de trois principes, liberté de conscience, égalité de traitement de tous les citoyens et finalité universelle de la puissance publique (Henri Pena-Ruiz).

Ce n'est pas une valeur de tolérance, ni un dogme ni un comportement, c'est un **principe républicain** inscrit dans notre constitution que l'Etat, à tous ses niveaux de responsabilité, doit faire appliquer par des lois.

Dans tous les domaines qui constituent « le vivre ensemble », le « bien commun », l'Etat a un devoir de financement et de respect du principe d'égalité des droits entre les femmes et les hommes, considérés alors comme des citoyennes et des citoyens. Par la déconstruction et la privatisation des services publics (école, santé, poste, énergie...), le gouvernement revient sur le principe constitutionnel de laïcité.

Dans tous les domaines qui concernent la sphère privée, une partie de la population (enseignement privé, religions, communautés, associations culturelles ou culturelles), L'Etat n'a aucun droit de financer avec l'argent public des intérêts particuliers. Par les subventions aux écoles privées, aux lieux de culte, à des associations communautaristes, les lois anti laïques le gouvernement ne respecte pas les règles et les principes de la République.

Par des mesures légales mais illégitimes le pouvoir remet en cause la constitution de 1958 : « *La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances.* » »

Il faut défendre les acquis et mettre réellement en œuvre la construction de la République laïque, démocratique et sociale inscrite dans la constitution mais impossible à réaliser dans une société fondée sur le profit et les inégalités, la captation des biens publics par une minorité, une société qui transforme la justice sociale en charité : une société capitaliste.

La laïcité est un principe garantissant l'égalité, la liberté, la justice et l'émancipation des citoyens, la puissance publique en est le bras, les citoyens les acteurs. Sans céder à la pression de ceux qui veulent faire de la laïcité, l'égalité entre les religions ni à celle de ceux qui l'utilisent pour divulguer des messages racistes ; il faut mettre ce principe au cœur de notre combat pour une société démocratique et socialiste.

Corinne Mahé